



**Bulletin bimestriel d'information
de l'Association de Parents
pour la Protection des Enfants
sur les Routes
APPER Wallonie**

Rue Jean Vercheval 40
4040 Herstal

Ne paraît pas en juillet et août

Editeur responsable:
Caroline Vimond Rue St-Lambert 36 4040 Herstal

**P 201 185
N° 175
JUN 2013**

Aux chefs d'établissement de l'enseignement fondamental

Notre service itinérant d'éducation à la sécurité routière fonctionne depuis 33 ans à la satisfaction générale.

Pour rappel, ces cours comportent 3 leçons par année scolaire. Nos enseignants sont tous diplômés et ont reçu une formation spécifique. Ils sont dotés d'un matériel audiovisuel performant et d'une documentation constamment remise à jour. Le programme est différent et adapté à chaque niveau.

Actuellement, nous sommes en mesure de répondre aux demandes des écoles fondamentales des provinces de Liège, Namur et Luxembourg.

Les écoles qui souhaitent bénéficier de nos cours sont invitées à nous retourner le bulletin de demande ci-dessous.

Nos cours sont gratuits mais, afin de nous aider à faire face à nos charges (déplacements, entretien du matériel, feuilles didactiques remises aux élèves...), nous demandons aux écoles, pour l'ensemble des leçons, une participation de 1€ par élève avec un minimum de 15€ par école.

Une huitaine de jours à l'avance, nos enseignants prennent contact avec la Direction afin de déterminer les dates de leur présence dans les classes et l'établissement d'un horaire à convenir avec les instituteurs/-trices.

Nous vous demandons d'être particulièrement attentifs aux contraintes pédagogiques (conférences, journées pédagogiques, excursions...) pour que nos enseignants puissent effectivement donner leurs cours car nous sommes responsables vis-à-vis de la Fédération Wallonie Bruxelles qui les rétribue.

Nous demandons également que nos enseignants assistent aux leçons afin de pouvoir exploiter par la suite le contenu de nos cours.

La priorité des demandes sera accordée aux écoles qui, pour une quelconque raison, n'auraient pu être satisfaites dans le courant de l'année scolaire 2012-2013. Toutefois, nous demandons à la Direction de ces écoles de nous retourner une fois encore la demande ci-dessous.

Merci de faire suivre cette demande dans toutes vos classes.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations.

L'équipe de l'APPER-Wallonie

Composition du Conseil d'Administration de l'APPER au 27/04/2013

Mr BAILLY Joseph, Mr DANDOIS Alex, Mr DEVRIN Willy, Mr GILLET Christophe, Mr GRASSO Alphonse, Mme LENAERS Claire, Mr MOREAU Edmond, Mr MOUREAU Christian, Mr OLFERS Paul, Mme ROBERTY Sabine, Mme SCHYNS Anne-Marie, Mlle VIMOND Caroline

Ceux qui nous aident et que nous remercions vivement

Monsieur André Gilles, Député provincial – Président, nous a fait savoir que le Collège Provincial de Liège nous accordait pour l'année 2013 un important subside de 2479€. Nous remercions très vivement le Gouvernement provincial pour cette aide qu'il nous accorde depuis des années.

Nous remercions très vivement le Conseil Communal de Dison qui, sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins, nous accorde, depuis de nombreuses années déjà, une subvention de 108€.

Nous remercions également le Collège provincial du Luxembourg pour son subside de 300€ accordé à notre section Luxembourg Sud.



AVIS DE RECHERCHE

Nous avons reçu à notre compte un versement de 10€ (cotisation) de Mr Roy René, Mme Laferty Danielle, résidant 11 Rue de la Gare sans mention de localité. Le numéro du compte émetteur est luxembourgeois : « LU85 ... »

Les enfants de ces membres, Célian et Arianne, fréquentent une des nombreuses écoles de la Province du Luxembourg où nos cours sont donnés. Ne possédant pas l'adresse complète de ces nouveaux membres, merci à celui qui pourrait nous informer à ce sujet !

CONCOURS « SAUVE QUI VEUT » 8.000€ de prix pour les élèves de 5^{ème} & 6^{ème} primaire

Nous avons l'immense joie de vous annoncer la reconduction de notre grand concours « Sauve Qui Veut » pour la rentrée scolaire !

En effet, Monsieur Carlo Di Antonio, Ministre des Travaux Publics du Gouvernement Wallon ayant en charge la D.G.O. des routes, vient de nous donner son accord pour lancer la 2^{ème} édition de ce concours à destination de toutes les classes de 5^{ème} et 6^{ème} années des écoles primaires de Wallonie, tous réseaux confondus.

Le règlement détaillé et le formulaire d'inscription paraîtront dans l'édition de septembre de « l'APPER-Info » et sur notre site internet.

Concours APPER-Info N°173 Usagers de la route

Les mots à trouver étaient : AUTOMOBILE, AMBULANCE, TRAM, MOTO, BUS, PIETONS, VELO, CAMIONS

Les gagnants qui ont reçu leur prix sont : STRUZIK Olga, Namur – SCHAFF Jonathan, Arlon – COSTAGANNA Emilie, Belgrade – D'HONT Mégane, Gedinne – DE PAS Dylan, Bassenge – PIRES Romain, Mortier – WEERTS Florine, Athisnes – MARCHANDISE Zoé, Boncelles

Concours APPER-Info N°174 Voies de communication

Les mots à trouver étaient : QUAI, BOULEVARD, AVENUE, RUE, CHEMIN, SENTIER, ALLEE, DREVE

N.B. : Le mot GREVE que certains ont indiqué au lieu de DREVE est accepté, il entre dans la grille et la seule lettre déjà inscrite était le 'R'.

Les gagnants qui ont reçu leur prix sont : BARBE Nina, Erezée, MATHIEU Hélène, Spa – DE PAIFVE Pauline, Seraing – COLPAERT Florentine, Lesdain – GILLIS Delphine, Werbomont – BERGER Nicolas, Wandre – PERIC Ivan, Seraing – MALAISE Emilie, Liernu – CHARPENTIER Louis, Haltinne(Gesves)

soutenez nos actions!



Pour tenter de modifier le comportement des conducteurs, nous éditons un autocollant (10cmx10cm) "Dégageons les entrées d'écoles". Cet autocollant est accompagné d'un dépliant (**sans publicité**) sur lequel figurent les quelques règles de prudence qui, respectées, diminuent considérablement les risques d'accidents. Les écoles, les administrations communales ... qui souhaitent recevoir ces autocollants et dépliants sont invitées à nous retourner le bon de commande ci-dessous (prix modifiés de 0,01€) :

Prix par quantité de 50 minimum à 125:	0,20€
Plus de 125:	0,18€

Commande d'autocollants "Dégageons les entrées d'écoles"
A renvoyer à l'APPER, 40 rue Jean-Vercheval à 4040 HERSTAL

Nom (école ou demandeur): _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Localité: _____

Téléphone: _____ (indispensable!)

Commande de ___ autocollants et dépliants x 0,20€ = _____ €

Commande de ___ autocollants et dépliants x 0,18€ = _____ €

A verser au compte n° BE70 0000 8944 6225

de l'APPER, Rue Jean Vercheval 40 à 4040 HERSTAL, en indiquant les coordonnées complètes de l'école ou du demandeur

Quand solidarité rime avec handicapé

Durant nos leçons, nous apprenons aux élèves à bien se comporter en tant que piéton lorsqu'il y a des « obstacles sur les trottoirs »: les contourner en prenant toutes les précautions!! Je me suis dit qu'un petit rappel était bien nécessaire pour tous les parents qui, eux, ne suivent pas nos leçons.

Lorsque nous devons contourner des travaux, ou autres obstacles (des sacs poubelles, les étals des magasins...), si nous prenons nos précautions: tout ira bien. Mais pour une personne en chaise roulante ou mal voyante cela relèvera du parcours du combattant.

Que penser des parents qui, à la sortie de l'école ont garé leur véhicule sur le trottoir parce qu'ils n'en ont que pour 5 minutes, pour ne pas avoir à marcher?

Ils ne sont pas handicapés, eux, mais pressés.

Et quand cette personne à mobilité réduite va s'en rendre compte, comment contourner un véhicule mal garé sans prendre de risques ??? J'ai envie de dire : quel égoïsme!

Ce petit geste, anodin dans l'esprit de certains, je peux le constater tous les jours aux sorties de toutes les écoles



que je fréquente. Et j'ai si souvent l'envie de faire des remarques mais je ne suis pas habilitée à le faire, quelle frustration.

Alors je n'ai qu'une solution : insister en classe auprès des enfants pour qu'ils fassent la remarque à leurs parents : quel comble!!!

Si nous faisons tous preuve d'un peu plus de solidarité, nous faciliterions la vie de ces personnes « handicapées » sans que cela ne nous coûte grand-chose et nous n'aurions pas besoin d'une semaine « spéciale » (au mois de novembre) dans l'année pour nous le rappeler.

MERCI D'Y PENSER

M-C Grilli, enseignante APPER

visitez notre site

www.apper-wallonie.be

Ethias S.A., rue des Croisiers 24, 4000 Liège, PPM Liège - TVA: BE 0404.484.654 - IBAN: BE72 0910 0078 4416 - BIC: GKCCBEBB
Editeur responsable: David Tomel, rue des Croisiers, 24 4000 Liège

MODULO
Enseignant

**Des réductions supplémentaires
+ l'assurance Academic gratuite**

En savoir plus ?

- Surfez sur www.ethias.be/enseignant
- Appelez-nous au **0800 23 777**
- Rendez-vous dans votre **bureau Ethias**
(adresses sur ethias.be/bureaux)

* Modulo Enseignant est un pack d'assurances.
Infos et conditions sur www.ethias.be/modulo
ou au 0800 23 777

ethias
Les efficacassureurs



Plusieurs administrateurs et enseignants de l'Apper se sont rendus à la fête du printemps de Mme Marie-Dominique Simonet. Ce 3 mai, la ministre de l'Enseignement Obligatoire et de Promotion Sociale nous avait conviés à sa soirée à l'Université de Liège. L'évènement fut une grande réussite : il s'est déroulé dans une ambiance agréable et très conviviale

sur le terrain

Ce 6 mai dernier une lettre de Monsieur Carlo Di Antonio, Ministre des Travaux publics du Gouvernement Wallon, annonçait à l'APPER son accord sur l'arrêté de subvention concernant les deux projets présentés l'an passé et à réaliser en 2013 :

Reproduire le concours 'Sauve qui veut' et remettre à chaque enfant des classes visitées par les enseignants de l'APPER une petite brochure récapitulative des règles de sécurité routière vue en classe.

Cette année, l'APPER soumet de nouveau à ce ministère deux nouveaux projets :

Le premier projet : A vélo, en duo, on est Pro, est un concours parents-enfants.

Ce concours a pour objectifs de sensibiliser les parents et les enfants à la problématique de la sécurité routière au quotidien, d'évaluer leurs connaissances théoriques et pratiques du code de la route à vélo en duo parents-enfants.

Le deuxième projet : Itinéraire pour un piéton responsable.

Dans l'élaboration de ce projet, les élèves seront capables de suivre un itinéraire imposé en fonction de leurs âges et de l'école fréquentée en respectant les consignes de sécurité vues en classe par l'enseignant APPER.

Pour les 5 à 8 ans : itinéraire aux abords des écoles.

Pour les 8 à 10 ans : itinéraire vers un lieu proche de l'école.

Pour les 10 à 12 ans : itinéraire vers une autre ville proche pour préparer les futurs élèves du secondaire à se déplacer vers leurs établissements en utilisant les moyens de transport adéquats.

Les élèves pourront repérer les dangers éventuels et les différents aménagements conçus pour assurer leur sécurité. Ces itinéraires constituent l'aboutissement de tout un projet élaboré en classe, par les élèves, l'enseignant APPER, et le titulaire dans le but ultime de rendre les enfants autonomes et capables d'être des piétons responsables de leur sécurité.

A MEDITER...

Le banc **solaire** augmente de 20% le risque de cancer de la peau (d'après un médecin dermatologue)

Le banc **scolaire** augmente de 20% le risque d'accidents de la circulation chez les jeunes enfants si on ne leur enseigne pas comment faire face aux dangers de la route à l'école primaire.

L'APPER S'Y EMPLOIE !

Bonnes vacances & PRUDENCE sur les routes !

DEMANDE DE COURS

NOM DE L'ECOLE :

.....

Personne de contact & fonction :

.....

Adresse :

①

C.P. : Localité :

e-mail :

Composition de l'école, année scolaire 2013-2014 (estimation)

	Nombre de classes	Nombre d'élèves
1 ^{ere}		
2 ^{eme}		
3 ^{eme}		
4 ^{eme}		
5 ^{eme}		
6 ^{eme}		

L'école possède-t-elle un téléviseur auquel l'enseignant pourra raccorder son lecteur DVD ?

oui
 non

A renvoyer au secrétariat de l'APPER, Rue Jean Vercheval 40 à 4040 Herstal ou par mail à info@apper-wallonie.be (vous pouvez télécharger le document sur notre site dans la rubrique « demande de cours »)